

12 Femmes

Santé

Contraception au Gabon : 17 ans après !

Line R. ALOMO  
Libreville/Gabon

Hier, se célébrait la Journée mondiale de la contraception. C'est-à-dire de toutes les méthodes visant à éviter la fécondation. Sur le plan national, la commémoration a été marquée par un silence assourdissant. Alors que son utilisation est légalement autorisée depuis les années 2000. Le point avec la direction générale de la Santé maternelle et infantile.

CHOISIR de mettre en route un bébé quand on le souhaite. Voilà ce que permet de faire la contraception. Avant les années 2000, les méthodes contraceptives étaient interdites au Gabon, à cause de la politique nataliste, toujours en vigueur. À partir de cette date, une ouverture, induite par une synergie d'ONGs et de quelques personnes impliquées au niveau des différents ministères,



Différents moyens de contraception permettent aux couples de limiter les naissances.

va changer la donne. Ces acteurs avaient mené un plaidoyer pour démontrer que la contraception n'est pas antinataliste. Mieux, que « le planning familial s'avérait utile dans la protection de la mère et de l'enfant dans la lutte contre les gros-

sesses précoces, les infections sexuellement transmissibles (IST) », renseigne Dalia Angoue Ngomo, responsable de la planification familiale à la direction générale de la Santé maternelle et infantile (SMI). S'en est suivie la levée de l'interdiction. Ce qui signifie que la contraception est légalement autorisée au Gabon depuis 17 ans. De 2000 à maintenant, il a beaucoup été question de sensibilisation. « Mais pour faire changer les comportements dans un contexte tel que le nôtre, ce n'est pas facile. Toutefois, on est parti d'une très faible utilisation, moins de 12%, selon l'Enquête démographique et de santé (EDS) effectuée en 2012, à 19% d'usage

des méthodes de contraception pure. Un chiffre qui grimpe à 24% lorsqu'on inclut le préservatif », partage Mme Angoue Ngomo. L'EDS-2012 permet également de lire une meilleure connaissance de la contraception et de son utilité par la population. Ou encore d'évaluer à cette date-là, la proportion de femmes en âge de procréer, de 15 à 49 ans, qui ont révélé vouloir la contraception soit pour espacer, soit pour limiter les naissances. Soit 23% qui avaient des besoins de contraception non satisfaits en 2012. Preuve que les sensibilisations ont aidé à faire comprendre aux gens l'utilité de la contraception. Si la crise économique a



Il n'est pas rare dans les villages de croiser des jeunes mamans de moins de 20 ans.

eu un effet particulier sur les choix de natalité au Gabon, avec de nombreuses familles qui font de plus en plus de calcul avant mettre en route un bébé et, partant, font recours aux méthodes contraceptives, le bémol se situe au niveau des adolescentes (moins de 18 ans). On remarque, note Mme Angoue Ngomo, une explosion des grossesses de cette tranche d'âge. « Les jeunes sont moins conscients des dangers d'une sexualité débridée. L'EDS dévoilait ainsi que les moins de 17 ans qui avaient déjà fait un en-

fant ou qui étaient en grossesse s'élevaient à 57% », confie encore la responsable de la planification familiale. La prise de conscience tarde visiblement à prendre, malgré des avancées notables. Et, il semble, 5 ans plus tard, que les choses ne se soient pas améliorées. Car, entre les ruptures de stocks, le manque d'informations et toutes les autres contraintes, le message de la contraception a quelque peu du mal à passer. Et, si tel est le cas dans la capitale, qu'en est-il des provinces et villages ?

Petit angle

Rapprocher les contraceptifs des femmes et des jeunes

LA sensibilisation avec l'aide des partenaires internationaux reste l'option première, pour informer de l'utilité des contraceptifs, estime Dalia Angoue Ngomo, qui précise: « Ces partenaires ont beaucoup œuvré pour appuyer le gouvernement et les ONG dans la sensibilisation, la distribution des produits contraceptifs ainsi que le rapprochement du service des populations. Le Fonds des nations unies pour la population (UNFPA), par exemple, s'est engagé à financer l'achat des contraceptifs pour le ministère de la Santé. Hélas, cette aide s'est arrêtée en 2014. Mais cela a aidé.»

La stratégie a donc été que la plupart des centres de Santé maternelle et infantile offrent la planification familiale à travers les sages-femmes, avec des produits à moindre coût. Soit 500 francs CFA la plaquette de pilules contre 3000 à 5000 francs CFA en pharmacie. Aujourd'hui, une femme peut se faire placer un implant d'une durée de 1 à 5 ans de vie pour un coût de 5 000 à 10 000 francs CFA. Des efforts ont donc été consentis, pour que les produits contraceptifs soient disponibles à moindre coût, quel que soit l'endroit du territoire où vous vous rendez, souligne Mme Angoue Ngomo. Ce qui porte à 8000, le nombre d'utilisatrices de contraception pour l'année 2016 (données de 7 régions sanitaires sur les 10 que compte le pays). Il faut aussi souligner qu'un peu plus de 90% de la population savent ce qu'est la contraception.

Au niveau des jeunes, une stratégie de distribution du préservatif en milieu scolaire a été instaurée. Car il protège à la fois des grossesses précoces, non désirées, et des infections sexuellement transmissibles. Mais paradoxalement, les prestataires de santé ne sont pas autorisés à donner des produits contraceptifs aux moins de 18 ans sans l'accord des parents. Il leur est donc difficile de mettre à disposition des infirmeries des lycées des pilules et des préservatifs. Ajoutée à cela, l'idée répandue selon laquelle les produits contraceptifs rendent stériles...

Pourtant, on compte moins de 5% d'échecs. Contrairement aux méthodes naturelles qui ont montré leurs limites.

L.R.A.

Accès aux contraceptifs au niveau des SMI

L.R.A.  
Libreville/Gabon

DE l'hôpital de la coopération sino-gabonaise en passant par le centre de santé maternelle d'Akebe ou encore celui de la Peyrie, les produits contraceptifs sont disponibles. Qu'ils soient oraux ou autres. En tout temps ? La question reste posée. Sinon, les sages-femmes sont disposées à apporter le renseignement utile aux femmes qui le demandent pour les aider à faire le choix de la bonne méthode. Elles informent, notamment, sur les avantages et les inconvénients des différents contraceptifs. Quant à la direction na-

tionale de Santé maternelle et infantile et l'accès aux produits de contraception, elle a initié une surveillance trimestrielle de la disponibilité des produits. Celle-ci consiste à évaluer la disponibilité d'un minimum de 3 méthodes de contraception au niveau de tous les points de prestation de service du public. « Au 2e trimestre 2017, sur les 81 points de prestation recensés qui sont les centres médicaux, les hôpitaux, les CHU et, certains dispensaires, il y avait 12 sur 81 fournis. Après, on a essayé de sensibiliser et d'envoyer les produits. Au trimestre dernier, on est monté à 21 sur 81. La prochaine évaluation du 3e trimestre en cours promet. Mais d'ici la fin d'année, il sera difficile

d'atteindre les 81 points parce que la disponibilité du produit se situe à plusieurs niveaux. Il faut que le produit soit présent, qu'il y ait les prestataires qu'il faut pour que les 3 types de produits se retrouvent dans le point. L'acheminement n'est pas évident. La conservation du produit, tout le monde ne disposant pas de salle de stockage, une autre paire de manches. L'accès aux jeunes n'est pas garanti. La non ouverture d'esprit du prestataire enclin à la moralisation, quand ce qu'on lui demande est de rendre disponibles des préservatifs, par exemple, est un autre souci », termine Dalia Angoue Ngomo, responsable de la planification familiale à la DNSMI.

Brèves

**Mortalité maternelle en France : baisse des décès par hémorragie**  
L'Inserm vient de publier les derniers chiffres concernant la mortalité maternelle en France. Point positif : le taux de mortalité par hémorragie a diminué de moitié, même si de grandes inégalités persistent sur le territoire. Et au Gabon où en est-on ?

**23 septembre : jour du pic de naissances !**  
Chaque année, le mois de septembre enregistre en France, un baby-boom. Les maternités précisent que le pic de naissances a lieu plus exactement tous les 23 septembre. Mais pourquoi ? Nous savons qu'une grossesse dure en moyenne 9 mois. Donc, si l'on calcule... la conception remonte au 31 décembre !

Rassemblées par L.R.A.